



Centre
de services scolaire
des Rives-du-Saguenay
Québec 

ÉCOLE LE ROSEAU



PROJET ÉDUCATIF : 2023–2027

MISSION

Se construire un milieu de vie motivant, stimulant et sécurisant où chacun évolue selon ses particularités et ses besoins.

VISION

Amener les élèves à développer des compétences et habitudes de vie saines, afin que chacun soit un acteur positif dans son milieu. Que chacun puisse s'épanouir dans un environnement adapté à ses besoins.

VALEURS

Bienveillance

Inclusion

Plaisir

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif	8
2. Encadrements légaux	8
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	9
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	9
5. Description du contexte de notre école	9
5.1. Environnement externe	Erreur ! Signet non défini.
5.2. Infrastructure de l'école	10
5.3. Milieu socio-économique	10
5.4. Service de garde pour 2023-2024	10
5.5. Règles de vie	10
5.6. Caractéristiques élèves	11
5.7. Activités parascolaires pour 2023-2024	12
6. Résultats aux épreuves uniformes du Ministère	12
7. Résultats des sondages 2023	14
8. Cheminement des élèves	14
7. Pratiques pédagogiques, éducatives et évaluatives	16
8. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	20
9. Orientations, objectifs, moyens	20
10. Reddition de comptes (cibles et indicateurs)	20
11. Transmission et diffusion du projet éducatif	20

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans cette section, l'établissement pourrait choisir de présenter les encadrements légaux.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
- La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
- Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
- Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
- La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire ;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3) ;
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- ✓ Julie Langevin, directrice
- ✓ Marie-Pierre Lagacé, conseillère pédagogique
- ✓ Richard Boivin, orthopédagogue
- ✓ Lana Boulianne, technicienne en service de garde
- ✓ Marie-Philippe Gagnon, Technicienne en éducation spécialisée
- ✓ Sophie bouchard, enseignante
- ✓ Lucie Bélanger, enseignante
- ✓ Geneviève Gauthier, enseignante
- ✓ Audrey Charbonneau, enseignante

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le projet éducatif a émergé des besoins du milieu, avec la consultation du conseil d'établissement, la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté et du centre de services.

5. Description du contexte de notre école

5.1. Environnement externe

L'école Le Roseau est située à Saguenay dans l'arrondissement urbain de Chicoutimi, secteur Nord. L'école se situe dans le quartier du Cap-St-François. Initialement, l'école Le Roseau était un pensionnat pour garçons, le Collège St-Luc.

En mai 2009, à la suite d'un partenariat école-parents-communauté, nous avons inauguré une nouvelle cour d'école comportant des aires de jeux avec des modules.

Le 11 octobre 2009, l'école Le Roseau a été victime d'un incendie. Durant 14 mois, le personnel et les élèves ont été relocalisés à l'ancienne école La Source, rue Jacques-Cartier.

L'école Le Roseau a été reconstruite avec une moins grande superficie. En effet, la capacité d'accueil de locaux et d'élèves a été réduite pratiquement de la moitié. Le 10 janvier 2011, les élèves et le personnel ont emménagé dans leur nouvelle bâtisse.

5.2. Infrastructures de l'école

Les locaux de l'école Le Roseau :

L'école a une superficie de 2791 m². Au total, l'école compte 18 locaux disponibles :

Nombre de locaux :18	Rez-de-chaussée	1 ^e étage
Aile A	4 classes adaptées Service de garde	6 classes régulières
Aile B	Gymnase, classe de maternelle, classe multisensorielle, services administratifs, local des professionnels	1 classes des spécialités, la reprographie, local d'orthopédagogie, 1 local d'apaisement, 2 classes adaptées et un salon de lecture

5.3. Milieu socio-économique

Les données qui composent l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) sont obtenues de Statistiques Canada qui les a colligées dans le cadre du recensement. De fait, à partir de la carte de la population scolaire, élaborée par le MELS (maintenant intitulé le MEES) en 2022-2023, les écoles ont été classées selon un rang décile, déterminé grâce à un indice qui tient compte du nombre plus ou moins grand d'élèves venant de milieux défavorisés. Cet indice est composé de deux mesures : d'une part, la scolarité de la mère (comptant pour les 1/3 de la valeur) et, d'autre part, le niveau d'activité économique des parents. La clientèle de L'école Le Roseau a donc un Indice de Milieu Socio-économique (IMSE) et un seuil du faible revenu (SFR) de 5 (1 étant le plus favorisé et 10 le moins favorisé).

5.4. Service de garde pour 2023-2024

	Matins	Dîners	Soirs
Nombre d'élèves inscrits au service de garde réguliers	30	110	50
Sporadiques			
Élèves EHDAA utilisant le service de garde et service spécialisé	1		6

5.5. Règles de vie

Un document officiel est distribué à chaque enfant sur les règles de vie de l'école Le Roseau au début de l'année scolaire. L'enfant doit en prendre connaissance avec ses parents et le signer conjointement. Des activités privilèges ont été instaurées pour encourager les élèves à respecter les règles du code de vie et célébrer les bons comportements.

5.6. Caractéristiques élèves

La clientèle régulière de l'école Le Roseau provient majoritairement des quartiers Cap-St-François et St-Luc. L'école accueille maintenant 192 élèves. L'école Le Roseau se compose d'une classe au préscolaire (maternelle 5 ans) et de six classes de la première à la sixième année. De plus, nous sommes une école désignée TSA (troubles du spectre de l'autisme). Il y a six classes adaptées à notre école.

Plusieurs des élèves qui fréquentent ces classes vivent des activités d'intégration les classes régulières. De plus, certains élèves intégrés sont accompagnés pour la plupart par une équipe de techniciens en éducation spécialisée (TES). Un orthopédagogue-conseil est également disponible pour soutenir l'intégration d'élèves TSA à l'intérieur du Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay. Afin de soutenir l'équipe des classes adaptées, avec le CRDI (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle).

Le bassin d'alimentation des élèves étant supérieur à la capacité d'accueil, nous devons donc transférer des élèves dans une autre école qui est Notre-Dame-du-Rosaire.

École Le Roseau		
Clientèle pour 2022-2023		
Locaux	Groupes	Nombres d'élèves
B-124	051	18
A-201	101	18
A-203	201	22
A-204	301	25
A-206	401	26
A-210	501	26
A-205	601	15

Clientèle EHDA		
Locaux	Groupes	Nombres d'élèves
A-103	801	6
A-106	802	6
A-103	803	7
A-105	804	7
A-224	805	8
A-220	806	8

Grand total de toute l'école, incluant les EHDA-TSA

190

5.7. Activités parascolaires pour 2023-2024

Plusieurs activités parascolaires sont vécues à l'intérieur des murs de l'école. Les élèves participants sont emballés de vivre ces activités qui permettent leur épanouissement personnel.

Activités	Fréquence
Groupe de musique « École du Rock »	1 fois semaine
Mini-basket	1 fois semaine
Tricot	1 fois par semaine

Résultats aux épreuves uniformes du ministère

Les élèves et leur réussite

Le tableau suivant présente les taux de réussite des élèves de l'école Le Roseau ainsi que ceux de l'ensemble des écoles du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay (CSSRDS). Vous y retrouverez le taux de réussite aux épreuves du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) ou aux épreuves du Centre de service scolaire (CSS) ainsi que le taux de réussite au sommaire de la compétence. Vous pouvez remarquer qu'il y avait une épreuve CSS en 2^e année en 2019 et qu'il n'y en a pas en 2022. Le Centre de services scolaire a fait le choix de diminuer le nombre d'évaluations officielles afin de laisser toute la place aux jugements professionnels de ses enseignants. À partir de l'année scolaire 2022-2023, les évaluations CSS en mathématique 4^e année ont aussi été mises de côté pour la même raison. Bref, il n'y aura plus d'évaluations CSS au primaire. Seules les épreuves obligatoires du MEQ seront administrées à nos élèves du primaire.

En observant le tableau, il est possible de constater une vulnérabilité au niveau des mathématiques dans les compétences *Résoudre (C1)* et *Raisonner (C2)*. Cette vulnérabilité était également présente en 2019. Notre équipe travaille à améliorer ces

taux de réussite. En effet, depuis l'année scolaire 2022-2023 les enseignants de Le Roseau collaborent afin d'augmenter le nombre d'élèves qui réussit dans la compétence *Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques*. Pour y arriver, ils participent à des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) afin de développer l'intelligence collective de l'école. Ils se sont questionnés sur leur pratique et formés sur les pratiques probantes.

Dans les prochaines années, les enseignants tenteront d'uniformiser les pratiques et leurs preuves d'apprentissage ainsi que de partager leurs réflexions quant aux apprentissages des élèves. Ensuite, ils discuteront des difficultés rencontrées pendant l'enseignement et à l'aide des résultats aux preuves d'apprentissage, ils planifieront ce qu'ils feront en classe avec les élèves qui n'ont pas encore appris et ceux qui ont appris. Les enseignants sont persuadés qu'en continuant de répondre davantage aux besoins des enfants en mathématique, le taux de réussite dans la compétence *Raisonner* augmentera.

Après la pandémie (2022)					Avant la pandémie (2019)			
Compétences	Taux de réussite Le Roseau Épreuve du MEQ ou CSS	Taux de réussite CSSRDS Épreuve du MEQ ou CSS	Taux de réussite Le Roseau Sommaire de la compétence	Taux de réussite CSSRDS Sommaire de la compétence	Taux de réussite Le Roseau Épreuve du MEQ ou CSS	Taux de réussite CSSRDS Épreuve du MEQ ou CSS	Taux de réussite Le Roseau Sommaire de la compétence	Taux de réussite CSSRDS Sommaire de la compétence
2 ^e année	Lecture		96%				100%	
	Écriture		84%				100%	
	Math : Résoudre		72%	90%	78,95%	79,1%	84,2%	87,7%
	Math : Raisonner		96%	94%	68,42%	82,6%	100%	90%
	Anglais		96%				100%	
4 ^e année	Lecture	100%	82,3%	95,8%	87%	91,7%	77,5%	95,8%
	Écriture	95,8%	83,6%	100%	86,1%	100%	86,6%	95,8%
	Math : Résoudre	100%	86,3%	100%	87,2%	95,8%	80,9%	96%
	Math : Raisonner	87,5%	76,2%	87,5%	88,8%	83,3%	81,7%	96%
	Anglais		96%				100%	
6 ^e année	Lecture	80%	77,4%	93,3%	88,8%	92,90%	90%	78,6%
	Écriture	93,3%	86,3%	100%	84,3%	100%	88,7%	92,9%
	Math : Résoudre	73,3%	75,4%	100%	86,4%	78,6%	85,3%	85,7%
	Math : Raisonner	73,3%	67,8%	93,3%	84,3%	42,9%	66,5%	78,6%
	Anglais : Interagir	50%	84%	93,8%	92,5%	71,4%	90,2%	92,9%
	Anglais : Réinvestir	56,3%	68,9%	81,30%	87,7%	78,6%	76,3%	78,6%
	Anglais : Écrire	62,5%	77,9%	100%	85%	78,6%	79,5%	93,3%

Vulnérabilités
français lecture
mathématique Résoudre
mathématique Raisonner
anglais

Résultats des sondages 2023

Selon les répondants, ce qui est le plus aimé à l'école Le Roseau est de loin le personnel de l'école. De plus, la qualité du service spécialisé et l'inclusion sont les points qui ressortent également. Activité rassembleuse pour le sentiment d'appartenance. 91,7% des membres du personnel mentionnent procéder à une auto-évaluation de sa pratique et de sa gestion de classe

Les parents mentionnent vouloir plus de parascolaire

Les élèves ont observé

L'impolitesse (élèves qui ont observé) 61.6%

Insultes (incluant des noms à connotation sexuelle) 53%

Bousculade 42.4% ont observé souvent ou très souvent

2^e et 3^e année se sentent rejetés à 21,9%

Les adultes ont observé

67% des élèves être impoli envers des adultes de l'école

Insultes 45.8%

Les élèves de l'école et le personnel considèrent que le lieu le plus à risque est la cour d'école. Chez les élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année, 69.8% considèrent le lieu le plus à risque est la classe.

33.3% du personnel disent avoir été frappé souvent et très souvent et 20% disent avoir été frappé quelques fois

Cheminement des élèves : Du préscolaire au primaire, à travers les cycles du primaire

Transition

Afin de bien préparer la rentrée scolaire, une première visite a lieu en juin avec les futurs élèves de la maternelle et leurs parents pour avoir un premier contact avec l'école. Lors de cette rencontre, le rôle des parents est présenté et des documents leur sont remis afin de préparer leur enfant pour leur première rentrée scolaire. Par la même occasion, les différents intervenants scolaires ayant à travailler avec les enfants tout au long du primaire sont aussi présentés pour expliquer leur rôle et leur service (orthophoniste, psychoéducateur, infirmière, enseignant en orthopédagogie, technicienne en service de garde, TES et directrice).

Également, une entrée progressive est offerte aux nouveaux élèves. Celle-ci consiste à recevoir les enfants par petits groupes afin de faciliter l'adaptation à la vie scolaire (plus précisément, les nouvelles personnes significatives, la vie en groupe, l'autobus, l'horaire et les règles de vie). Ce temps d'adaptation favorise la réussite de l'enfant au tout début de sa scolarisation. De plus, l'orthophoniste vient faire un dépistage des difficultés langagières afin d'intervenir le plus rapidement possible.

À la fin de la maternelle, des activités sont proposées avec l'enseignante de première année pour donner un aperçu à l'élève de ce qu'il fera l'an prochain.

Au début ou à la fin de chaque année scolaire, une rencontre est organisée avec les enseignants de chaque classe, la direction de l'école, l'orthopédagogue, les spécialistes et les professionnels afin de définir les besoins de chaque groupe-classe durant l'année scolaire. Deux rencontres pour les portraits de classe sont prévues dans l'année.

À la fin de la deuxième année du deuxième cycle et la première année du troisième cycle (4^e année), l'élève peut poursuivre une voie particulière comme le Sports-Arts-Études (SAE) s'il répond aux critères. Ce programme est offert à l'école l'Odyssée/Lafontaine.

En deuxième année du troisième cycle (6^e année), un programme d'anglais intensif est offert aux élèves motivés à l'apprentissage de l'anglais. L'élève doit faire sa demande lors de sa cinquième année, car seulement quelques places sont disponibles. Ce programme est à l'Odyssée/Lafontaine et à l'école Ste-Claire.

Lors du passage du primaire vers le secondaire, plusieurs programmes s'offrent aux élèves selon leurs aptitudes et besoins :

- Le programme d'étude internationale (PEI).
- Le Sports-Arts Étude (SAE).
- Le secondaire I régulier- Concentration musique – arts et multimédia – Sport, plein air loisir
- Citoyenneté responsable
- Excellence
- Les cheminements pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Au printemps, une visite à Charles-Gravel est organisée pour les élèves de la sixième année afin de faciliter leur intégration au secondaire.

Cheminement des élèves en adaptation scolaire

Comme l'école Le Roseau est une école désignée, il est important de souligner le cheminement des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Le passage au préscolaire se fait dans l'école de quartier pour la majorité des élèves en adaptation scolaire. Il peut arriver que ceux-ci ne démontrent pas les habiletés nécessaires pour la maternelle donc, ils sont inscrits directement à l'école Le Roseau.

Par la suite, lorsque l'enfant fonctionne bien dans son milieu, il sera la plupart du temps accompagné et structuré par un technicien en éducation spécialisée. Il sera dans son

milieu le plus longtemps possible. L'orthopédagogue-conseil du Centre de services pourra être appelé à venir supporter les enseignants et les intervenants des différents milieux accueillant un élève ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Ensuite, lorsqu'il devient impossible pour l'enfant de fonctionner dans son école de quartier, l'école désignée l'accueillera au sein de son équipe. Dans la mesure du possible, le jeune continuera de vivre des intégrations dans une classe régulière, toujours avec un TES attitré.

Puis, si l'enfant n'est pas disponible pour l'intégration, il demeurera dans la classe adaptée où il vivra des activités d'apprentissages correspondant à son niveau scolaire et travaillera de façon intensive les habiletés sociales selon qui lui convient le plus.

Le passage du primaire au secondaire pour un élève TSA se fera différemment des élèves réguliers. Lorsque celui-ci aura atteint ses 12 ans, l'équipe évaluera le service qui correspondra le mieux à ses besoins. Transition des élèves TSA vers le secondaire se fait en collaboration avec l'orthopédagogue conseil TSA.

Pratiques éducatives

Les pratiques éducatives de chaque classe sont diversifiées et harmonisées pour toute l'école :

- Démarche de résolution de problèmes en mathématiques.
- Uniformiser les différentes pratiques en mathématique en lien avec la PDA
- Enseignement explicite des stratégies en lecture.
- Application d'un code d'autocorrection et d'une démarche d'analyse.

Les enseignants de l'école utilisent différentes approches pédagogiques pour faire avancer les élèves dans leur cheminement scolaire.

L'apprentissage coopératif et par projets, l'application du potentiel intellectuel et la gestion-classe participative sont nos moyens-clefs pour une approche basée sur la différenciation pédagogique.

Soutien aux élèves à risque

Chaque classe bénéficie du soutien de l'orthopédagogue selon les besoins. Un horaire fixe est établi. Toutefois, les périodes sont utilisées de différentes façons.

Au préscolaire, le travail fait est davantage d'ordre préventif. En collaboration avec l'enseignante, l'orthopédagogue intervient au niveau de la conscience de l'écrit, de la conscience phonologique et de la coopération à l'intérieur du groupe.

Au premier cycle, l'orthopédagogue travaille la conscience phonologique, la graphophonétique, l'imprégnation syllabique, consolidation des sons et l'évaluation des élèves au besoin. La structure de phrases, l'écriture de mots, la structure d'un récit et la calligraphie sont développées conjointement.

Un travail au niveau des mathématiques est également fait. L'apprentissage du nombre et la numération sont des notions travaillées.

Au deuxième cycle, des outils qui favorisent le transfert des apprentissages ont été bâtis et utilisés en classe. L'enseignement explicite des stratégies en lecture avec un visuel commun est exploité. L'analyse grammaticale se fait à l'aide de « PAVO » (grille de correction). Aussi, l'utilisation du dictionnaire « Euréka » est disponible pour les élèves, tout comme les images du récit en 3D. L'imprégnation syllabique et les révisions de sons se font en petits groupes. En mathématiques, la numération et la résolution de problèmes sont travaillées. Pour des troubles plus spécifiques, l'utilisation des aides technologiques peut être envisagée comme stratégie compensatoire. Les heures déterminées par ce cycle se font au niveau du groupe classe ou en sous-groupes selon les besoins.

Au troisième cycle, l'enseignement coopératif est favorisé. Les enseignantes et l'orthopédagogue travaillent en équipe afin de mettre en place des moyens pour travailler la différenciation en français et en mathématiques. L'aide apportée se concrétise par des rencontres régulières afin de planifier et d'organiser différentes mesures. Des rencontres en sous-groupes sont animées par l'orthopédagogue pour consolider des apprentissages.

La plupart des enseignants s'inscrivent dans des formations pour être à jour dans leur pratique, donc mieux intervenir face aux différents besoins de leurs élèves.

Personnel de l'école	Nombre	Service de l'externe
Direction	1	
Responsable d'école	1	
Enseignants-titulaires	13	Service-conseil TSA Commission
Enseignante volante	1	
Enseignants spécialistes	6	
Orthopédagogues	1	
Orthophonie	1	x
Psychologie (au besoin)	1	x
Psychoéducateur	1	x
Travailleurs sociaux	variable	x
Éducateurs CRDI	variable	x
Secrétariat	1	
Technicienne en service de garde	1	
Éducateurs en service de garde	7	
Conciergerie	1	
Infirmière	1	x
Hygiéniste dentaire	1	x
Technicien en éducation spécialisée (TES)	18	
Préposée aux élèves handicapés (PEH)	1	

Famille-communauté

Différents services gravitent autour de l'école Le Roseau :

- CRDI
- Le CLSC avec l'infirmière, l'hygiéniste dentaire, la travailleuse sociale
- Le club Kiwanis
- La St-Vincent-de-Paul
- Ville de Saguenay
- CIUSSS
- Centre Jeunesse

De plus, de nombreux partenaires s'ajoutent pour la réalisation de notre projet « L'école du Rock » : Desjardins de la Rive-nord-du-Saguenay.

Communication aux parents :

Pour les élèves en difficulté, tel que prescrit par la loi, des informations sont transmises une fois par mois : par téléphone, courriel, par messages dans l'agenda ou par des feuilles de route. Lorsque survient une situation particulière, il peut arriver que la direction se joigne à l'enseignant pour rencontrer le parent.

À l'école Le Roseau, nous avons un conseil d'établissement composé de 11 membres. Il est formé de parents et de membres du personnel de l'école. Ces membres doivent approuver différents dossiers tel que stipulés dans la loi de l'instruction publique.

La communication est très importante entre l'école et les parents. Tout le personnel a à cœur d'assurer le suivi. Plusieurs moyens sont mis en place :

- ◆ Pochette facteur
- ◆ Rencontre individuelle
- ◆ Agenda
- ◆ Contrôle des devoirs et leçons
- ◆ Téléphone
- ◆ Démarche du plan d'intervention
- ◆ Par courriel
- ◆ Mozaïk
- ◆ Info-parents

Mobilisation et engagement

Le taux d'implication du personnel, dans les activités de développement professionnel liées à l'enseignement et aux apprentissages, est très élevé. Nous retrouvons plusieurs comités

démontrant l'engagement et le grand intérêt de l'équipe-école.

Mission

Se construire un milieu de vie motivant, stimulant et sécurisant où chacun évolue selon ses particularités et ses besoins.

Vision

Amener les élèves à développer des compétences et habitudes de vie saines, afin que chacun soit un acteur positif dans son milieu. Que chacun puisse s'épanouir dans un environnement adapté à ses besoins.

Valeurs

Plaisir : Propager la joie et la bonne humeur

Bienveillance : Prendre le temps qu'il faut pour s'écouter afin de mieux se soutenir et s'entraider au quotidien

Inclusion : Créer des moments pour favoriser les liens entre tous

Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le projet éducatif de l'école Le Roseau est en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay. Les liens sont établis dans le tableau de bord du projet.

Orientations, objectifs et moyens

Quatre orientations ont été sélectionnées et pour chacune d'elle, un ou deux objectifs sont précisés ainsi que les moyens, les actions qui permettront de les actualiser au cours de l'année 2023-24.

Reddition de comptes (cibles et indicateurs)

La reddition de comptes en lien avec les cibles choisies est détaillée dans le tableau de bord. Le projet éducatif, s'étalant de 2023 à 2027, permet de voir l'évolution des cibles.

Transmission et diffusion du projet éducatif

Le projet éducatif est présenté au conseil d'établissement en mai 2024.